

Annexe 1

Résumé du processus d'inscription

du 15.08.2019

1. Préparation

Délai	Activités
Août 2019	<ul style="list-style-type: none">- Lire obligatoirement le règlement et les annexes sur le site web www.pdg.ch- Rassembler toutes les données des 4 patrouilleurs avant le déclenchement du processus d'inscription pour la PdG.- Préparer tous les documents et attestations nécessaires (si demandés).- S'assurer que le montant de l'inscription<ul style="list-style-type: none">o soit disponible sur la carte de crédit ouo que le virement bancaire soit effectué au plus tard jusqu'au 05.10.2019 pour que la demande d'inscription de la patrouille soit validée.

2. Demande d'inscription

Délai	Activités
Septembre 2019	<ul style="list-style-type: none">- S'inscrire sur la page web www.pdg.ch du 01.09.2019 au 30.09.2019.- Pour les guides de montagnes patentés UIAGM, annoncer leur numéro d'immatriculation.

3. Contrôle et vérification

Délai	Activités
Octobre / novembre 2019	<ul style="list-style-type: none">- Contrôle des données.- En cas de demande :<ul style="list-style-type: none">o envoi du livret de service,o envoi du diplôme UIAGM- Après contrôle et vérification : possible changement de catégorie de patrouilles de la catégorie P1 et P3 dans la catégorie P4. <p>(en cas de non-respect des délais imposés, la patrouille sera mutée dans la catégorie P4 pour le tirage au sort).</p>

4. Tirage au sort

Délai	Activités
Jusqu'au 29 novembre 2019	<ul style="list-style-type: none">- Tirage au sort.- Annonce des patrouilles tirées au sort: lors de l'événement public du 29.11.2019 : "OBJECTIF PdG 2020", au Centre Mondial du Cyclisme UCI, Chemin de la Mêlée 12, 1860 Aigle.

5. Avis de participation aux patrouilles

Délai	Activités
Fin novembre 2019	<ul style="list-style-type: none">- Les patrouilles admises à la PdG 2020 seront informées dès le 30 novembre 2019 par courriel.- La confirmation mentionne la date et l'heure de départ.- Les patrouilles qui n'ont pas été retenues pour la PdG 2020 recevront un avis négatif.- La décision est sans appel.

6. Désinscription

Délai	Activités
Jusqu'au 29 février 2020	<ul style="list-style-type: none">- Les patrouilleurs peuvent se désinscrire jusqu'au 29.02.2020 quelle qu'en soit la raison.- La désinscription est à envoyer par courrier recommandé au Commandement PdG, Rue du Catogne 7, CH-1890 Saint-Maurice.- Le remboursement (CHF 400.-) aura lieu après l'édition 2020 de la PdG.

7. Mutation

Délai	Activités
Jusqu'au 15 avril 2020	<ul style="list-style-type: none">- Les patrouilleurs peuvent annoncer jusqu'au 15.04.2020 sur la plateforme informatique du chronométreur des changements au sein de la patrouille. En même temps, ils déterminent l'ordre au sein de la patrouille.- Sans annonce de permutation, le premier patrouilleur est désigné chef de patrouille et le quatrième patrouilleur ne participera pas à l'événement.- Les changements qui interviennent après cette date ne seront pas pris en compte.
